

Conditions Générales de Vente en vigueur au 1er janvier 2022

Le propriétaire CAMPING DE LA FORET et le locataire
acceptent les conditions décrites ci-après et s'engagent à les respecter



Article 1 CHAMP D'APPLICATION DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes CGV régissent de plein droit toutes les ventes de séjours réalisées sur le site www.camping-dela-foret.com.

Elles font partie intégrante de tout contrat conclu entre le camping et ses clients.

Chaque client reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales préalablement à toute réservation d'un séjour, pour lui-même et toute personne participant au séjour. Conformément à la loi en vigueur, les présentes CGV sont mises à la disposition de tout client à titre informatif préalablement à la conclusion de tout contrat de vente de séjours.

Elles peuvent également être obtenues sur simple demande écrite adressée au siège de l'établissement.

Article 2 CONDITIONS DE RESERVATION

Toute location est nominative, ne peut être cédée, et prévu pour un nombre de personne précis, y compris enfants et bébés.

2.1 Réservation

La réservation ne pourra être effective qu'après réception du contrat signé, accompagné d'un acompte de 30% du montant total du séjour et avec un minimum 30€ (sinon 100 % du séjour) en camping + 15€ de frais de dossier en location et 12€ en camping.

A réception, une confirmation de réservation sera envoyée. Un inventaire et descriptif des locations sont annexés au contrat.

2.2 Modification de réservation

Lorsque le séjour est débuté, aucun remboursement n'est possible pour cause de départ anticipé.

2.3 Rétractation

Les dispositions légales relatives au droit de rétractation en cas de vente à distance prévues par le Code de la consommation ne sont pas applicables aux prestations touristiques (article L.121-20-4 du Code de la consommation). Ainsi, pour toute commande d'un séjour auprès du camping, le client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

2.4 Retard ou Annulation

->Du fait du client

Aucune réduction ne sera consentie pour une arrivée retardée.

Toute annulation devra être signalée le plus tôt possible et par écrit :

->Jusqu'à 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte, soit 30% sera retenu ainsi que les frais de dossier ;

->Moins de 30 jours avant la date d'arrivée, la totalité du séjour sera due ainsi que les frais de dossier ;

->Passé un délai de 24 heures à compter du jour prévu d'arrivée, si le locataire n'a pas prévenu de son retard et de sa nouvelle date d'arrivée, nous nous réservons le droit de louer l'hébergement. La totalité du séjour ainsi que les frais de dossier seront conservés à titre d'indemnités.

->Du fait du prestataire

Alors que le séjour a fait l'objet d'une réservation ferme pour des motifs de cas de force majeure, climatiques, événements entraînant la destruction totale ou partielle, fermeture administrative totale ou partielle, retard de travaux dû aux intempéries et autres, mise hors d'usage des éléments essentiels au fonctionnement du camping, risque sur le plan sécuritaire, faits exogènes, le client sera averti par lettre recommandée ou par mail, puis remboursé intégralement à concurrence des sommes versées. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

Pendant le séjour pour interruption en cas de force majeure, climatiques, intempéries, fermeture administrative totale ou partielle, mise hors d'usage des éléments essentiels au fonctionnement de l'établissement, risque sur le plan sécuritaire, faits exogènes, la direction du Camping établit un courrier qui sera remis en main propre au client attestant que son séjour a été écourté. Le client sera remboursé au prorata du séjour non consommé. Tous les autres frais éventuels sont exclus et toute demande de remboursement ou de paiement à ce titre ne sera pas prise en compte.

2.5 Réservation de dernière minute

Toute réservation effectuée moins de 30 jours avant la date de départ doit être payée intégralement et par carte bancaire ou virement bancaire. Une preuve du virement sera demandée par email sous 48H.

2.6 Assurance annulation

Nous vous conseillons l'assurance annulation **Campez Couvert (4% du montant total du séjour)**.

Ce contrat vous permet d'obtenir le remboursement des sommes versées en cas d'annulation de votre séjour ou de départ anticipé sous certaines conditions (maladie, accident...).

Cette adhésion doit impérativement avoir lieu en même temps que la signature du contrat pour être valide.

Les modalités de prise en charge sont décrites sur le feuillet FFCC joint à votre courrier ou sur le site www.ffcc.fr.

Article 3 PRIX ET PAIEMENT DU SEJOUR

Les prix des prestations indiqués sur l'ensemble de nos supports ont été établis sur la base des conditions économiques en vigueur au jour de la commande, et notamment, sur la base du taux de TVA applicable. Le Camping répercutera automatiquement tout changement du taux applicable à la TVA sur les prix indiqués sur l'ensemble de nos supports à la date de facturation.

Pareillement, toute modification ou instauration de nouvelles taxes légales ou réglementaires seront automatiquement répercutées sur les prix indiqués à la date de la facturation. Ces changements seront opérés sans que le client ne puisse s'y opposer.

La totalité du coût du séjour est payable 30 jours avant l'arrivée par chèque, virement bancaire, CB à distance ou en ligne, espèces, ou chèques vacances. L'aide VACAF demandée en caution non encaissée, sera restituée au départ.

Le prix des séjours est indiqué en euros, TVA comprise.

Les taxes seront payées sur place à l'arrivée.

CAMPING DE LA FORET SARL



: +33 3 81 89 53 46

Route de Septfontaine - F-25270 LEVIER

Courriel : contact@camping-dela-foret.com

Article 4 DEROULEMENT DU SEJOUR

4.1 Arrivée

*En haute saison-> du samedi au samedi à partir de 16h.

*Hors saison et en camping-> n'importe quel jour.

La remise des clés ne s'effectuera qu'au paiement complet du séjour et versement des cautions.

Le locataire devra contrôler l'inventaire et signaler tout problème dans les 24h suivant son installation.

Le linge de lit est obligatoire, alèses, oreillers, couettes et couvertures sont fournis.

Vous avez la possibilité de louer du linge de lit et de toilette, ainsi que divers matériel et kit Bébé.

4.2 Caution

Deux cautions de **200€ + 80€** (ménage) par hébergement vous seront demandées à l'arrivée.

Pendant les heures d'ouverture de la réception, elles vous seront restituées le jour de votre départ, après un état des lieux et inventaire effectués en votre présence.

Si vous ne pouvez être présent lors de l'état des lieux, la caution vous sera renvoyée ou détruite selon votre souhait.

La facturation d'éventuelles dégradations viendra s'ajouter au prix du séjour ainsi que le nettoyage si vous ne laissez pas l'hébergement dans un état de parfaite propreté.

4.3 Départ

Votre location doit être rendue en parfait état de propreté le jour de votre départ **avant 10h**.

Pour un départ jusqu'à 15h, un forfait de 50 % de la nuitée sera appliqué, et après 15h, une nuitée supplémentaire sera facturée. Les emplacements doivent être rendus propres.

Toute prolongation de séjour doit être formulée 24h au moins avant la date de départ prévue.

Si l'état de propreté était jugé insatisfaisant, **le coût du nettoyage sera facturé à 80 €**.

Une assurance responsabilité civile est obligatoire. La prise de rendez-vous pour effectuer l'état des lieux est obligatoire au plus tard la veille du départ.

4.4 Animaux

Les animaux sont les bienvenus dans le camping et autorisés à l'intérieur des locations.

Vous devez néanmoins les tenir en laisse dans les espaces extérieurs.

Les critères de propreté et dégradations seront renforcés, un aspirateur est à votre disposition sur demande.

Il est interdit de les laisser seuls enfermés dans la location et sur l'emplacement.

Un carnet de vaccination à jour vous sera demandé à votre arrivée.

4.5 Accueil des groupes de mineurs

Les mineurs non-accompagnés d'une personne majeure munie d'une autorisation parentale ne sont pas acceptés sur les campings. L'accueil de groupes de mineurs doit se dérouler dans le respect de la législation française en termes d'encadrement de ces groupes. Les structures en charge de cet encadrement doivent disposer d'un agrément ministériel relatif à leur activité (le récépissé de déclaration faisant foi), qu'il s'agisse de l'agrément Jeunesse et Sports ou bien de l'agrément Sports, ou bien de l'agrément Education Nationale, ou encore de l'agrément Tourisme social et familial. Les animateurs encadrant ces groupes doivent fournir leurs diplômes (copie de BAFA ou de tout titre permettant l'encadrement de groupes de jeunes). Si les conditions d'encadrement des groupes de mineurs ne sont pas respectées ou bien si les déclarations afférentes auxquelles sont soumises les organisateurs ne sont pas adressées en temps et en heure, le camping se réserve le droit d'annuler ou de suspendre le séjour de tout groupe de mineurs.

Article 5 RESPONSABILITE

Le Camping décline toute responsabilité pour les dommages subis par le matériel du campeur-caravanier qui seraient de son propre fait ; une assurance pour votre matériel en matière de responsabilité civile est obligatoire.

Article 6 DROIT APPLICABLE

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français et tout litige relatif à leur application relève de la compétence du Tribunal de grande instance ou du tribunal de commerce de Besançon.

Article 7 RECLAMATIONS

Toute réclamation éventuelle, faisant suite à un séjour dans notre camping, devra être formulée par écrit, et envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante (les réclamations par courriel ne seront pas traitées).

Article 8 EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

Nous vous remercions pour votre engagement à *respecter notre règlement intérieur, déposé à la préfecture, affiché à la réception et dont un exemplaire vous sera remis sur demande.*

- La réception est ouverte de 8h à 12h30 et de 14h à 20h, en pleine saison.

- Le camping est fermé aux voitures de 22h à 7h. Le silence doit être respecté à partir de 23h.

- Votre location est installée sur un emplacement délimité. Afin de respecter vos voisins, nous vous remercions de ne pas déborder cette ligne, et de ne pas stationner votre voiture sur la place voisine, ni dans les allées sans autorisation préalable.

- Aucune installation ou véhicule supplémentaire ne sont autorisés sur l'emplacement de la location sans autorisation préalable.

- La location devra être rendue propre. Nous vous demandons d'être consciencieux, de penser à ceux qui occuperont les lieux après vous et de veillez à la propreté de la vaisselle, des équipements à votre disposition (cuisinière, sanitaire, table et chaises...) et de la literie, etc....

- Toute dégradation du mobilier reste à la charge du locataire.

- Il est strictement INTERDIT de fumer à l'intérieur.

- La perte des clés sera facturée le cas échéant.

- Vos visiteurs devront être signalés à la réception. Tout invité séjournant plus de 2h sur le terrain devra s'acquitter de la redevance personne supplémentaire.

- L'accès à la piscine (non surveillée), ouverte du 1/06 au 31/08 est strictement réservé aux clients du camping.

Merci de prendre connaissance de son règlement à votre arrivée.

- Sur les aires de jeux, les enfants demeurent sous la responsabilité de leurs parents.

- Nous demanderons aux parents d'accompagner les jeunes enfants aux sanitaires communs et d'y interdire les jeux afin d'y préserver la propreté.

- Il est formellement interdit de pendre du linge sur les barrières des terrasses, des séchoirs sont à disposition dans les locations.

- Les jeux doivent être pratiqués sur les terrains prévus à cet effet et non sur les places non occupées ou sur les allées du camping.

- Pour la tranquillité et la sécurité de tous et des plus jeunes, la vitesse sur le terrain est limitée à 10 km/h.

